



GEORGES MANDEL
(1885-1944)

Georges Mandel



DISCIPLE POLITIQUE DE GEORGES CLÉMENTEAU, Georges Mandel fut son directeur de cabinet de 1917 à 1920. Député de 1920 à 1940, il fut dès l'origine un farouche opposant des régimes totalitaires, vitupérant tant l'Allemagne d'Hitler que l'Italie de Mussolini. Ministre des Colonies de 1938 à 1940, il fut promu Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Paul Reynaud, formé en pleine débâcle de l'armée française, le 18 mai 1940.

Le 10 juin 1940, Georges Mandel se replie en Touraine avec le reste du gouvernement. A son arrivée à Tours,

on lui indique le château de Véretz, résidence qui lui avait été attribué. Après avoir reconnu les lieux, ne les trouvant pas assez commodes, il revient à Tours où il décide de s'installer dans la Préfecture. Il y réquisitionne le bureau du préfet, d'où il s'emploie de son mieux à organiser la poursuite du combat.

Winston Churchill donne dans ses mémoires une description enthousiaste de l'action de Georges Mandel à Tours :

« Nous regagnâmes alors la préfecture où nous attendait Mandel, le ministre de l'Intérieur. Cet ancien et fidèle secrétaire de Clémenceau, qui était son véritable héritier spirituel, semblait être dans les meilleures dispositions. C'était l'énergie et le défi personnifiés. Son repas - un poulet appétissant - était resté intact, sur le plateau posé devant lui. Mandel était un rayon de soleil; un téléphone dans chaque main, il ne cessait de donner des ordres, de prendre des décisions. Ses plans étaient simples : combattre jusqu'au bout en France, pour couvrir le plus ample repli possible vers l'Afrique. Je voyais pour la dernière fois ce valeureux français. C'est justice si la République française restaurée a fusillé les hommes de main qui l'ont assassiné. Ses compatriotes et leurs alliés honorent sa mémoire ».

Farouche opposant à l'armistice, Georges Mandel a cherché à organiser la résistance en préparant le départ pour l'Afrique du Nord du Président de la République, des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que de nombreux parlementaires. Le 8 août 1940, il est arrêté au Maroc, déféré à la cour de Riom, et condamné à la prison à vie par un tribunal d'exception. Emprisonné au fort de Portalet, il en est extrait en 1942 par les allemands envahissant la zone libre, qui le transfèrent à Buchenwald. Rapatrié à la prison de la Santé en 1944, il fut abattu par un milicien le 7 juillet 1944, en forêt de Fontainebleau, de seize balles de mitraillette dans le dos.

